

Itinéraire :

Cet itinéraire peut être néanmoins emprunté à partir de n'importe quel endroit du circuit

Stationnement : Parking église de Villeroux

Départ : Eglise de Villeroux

Contourner l'église par le haut en passant par la Rue du Sentier de la Baye et prendre directement à gauche le petit sentier entre deux maisons. A mi-chemin sur ce sentier, traverser le pont sur la Houssière (épurée en 2012 grâce au Contrat de rivière). Continuer ce sentier jusqu'en haut et déboucher dans la Rue du Village. Prendre à droite jusqu'au carrefour avec la ruelle des Moineaux qu'il faut emprunter à gauche. Au bout de cette rue, prendre à droite, le remembrement vers St-Géry et après le bois prendre à droite et continuer tout droit. Passer sous le pont « du tram » (ancien vicinal de Chastre à Mellet). Descendre la rue et tourner à droite. Emprunter la Rue de la Paroche. A hauteur du n° 20 prendre à gauche et descendre le sentier. Passer le pont sur la Houssière. Continuer la rue de la Brasserie. Au prochain carrefour, prendre à gauche le chemin en pavés, pendant environ 400 m et prendre ensuite à droite, le chemin creux jusqu'à la chapelle St-Thibaut (Rue de Court-St-Etienne) prendre à droite et rejoindre l'église.

Histoire de Villeroux en bref :

L'origine du nom Villeroux remonte à près de 2000 ans et la découverte de vestiges gallo-romains le prouve assurément.

Au 12^e siècle, le village appartenait déjà aux seigneurs de la lignée des « de Villeroux » dont le noble descendant Enguerrans y fit bâtir un château (actuelle ferme Goffaux). Il offrit en outre en fief, un domaine aux Frères-Croisés hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui y fondèrent l'hôpital de Villeroux (Ordre de Malte).

Villeroux fut longtemps soumis à la juridiction de sept seigneuries et ce, jusqu'à la Révolution française. Napoléon décida ensuite d'unir le village de Villeroux à celui de Chastre qui perdit donc son autonomie

L'Eglise Saint-Jean-Baptiste a été reconstruite en 1875 sur l'emplacement du cimetière des Templiers.

Commerces :

- Toilettage pour chiens
- Club canin
- Horticulteur

Une initiative de l'Echevin du Tourisme et de l'Environnement - 2010 -



BALADE RECREATIVE DE VILLEROUX



Durée approximative : 1 h 45

Niveau Difficulté : Moyen

Longueur : +/- 4 km

Contact : Commune de Chastre –

010/65.44.86

Syndicat d'initiative : 010/65.44.64

(durant les permanences)

ou 010/65.05.13

